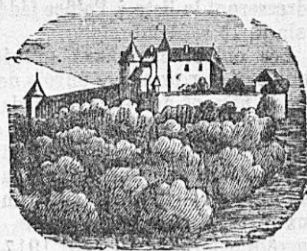




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 2^o 9^h. BULLE, dép. 5^h 12^h 6^h 35.

ANNONCES

District de la Gruyère : tête seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

L'Alsace-Lorraine.

Beaucoup de personnes, des person- nages officiels même, et une infinité d'organes de la presse discutent gra- vement de la question d'Alsace Lor- raine; ils invoquent toutes espèces de motifs et de raisons à l'appui de la thèse qu'ils soutiennent, sans songer que cette question n'existe même pas. Non, il ne saurait y avoir en Europe, en ce vingtième siècle, en pleine civi- lisation moderne, sous l'égide des idées de libéralisme qui se répandent de plus en plus, il ne saurait y avoir une question d'Alsace-Lorraine. En tout cas, s'il en n'existe une, elle ne peut être discutée.

Quand nous disons que cette ques- tion n'existe pas, nous entendons que le droit des Alsaciens-Lorrains de re- venir à leur Patrie est tellement indis- cutable que la question ne peut pas même être posée. C'est pourquoi, si l'on fait abstraction du droit que s'attribue la force brutale, aucune rai- son ne saurait entraver le retour à la mère patrie des provinces perdues par la France en 1871.

La brutalité dans la conquête fut la source d'autres brutalités qui, sans nombre, se sont abattues sur les deux pauvres provinces françaises tombées sous le joug odieux de l'envahisseur. La lourde botte prussienne a pesé de tout son poids sur ce malheureux peu- ple qui voulait rester lui-même et ne rien céder de ses aspirations et de son amour de la patrie française. Les épreuves les plus cruelles n'ont pu amoindrir cette volonté de fer, et aucune vexation, aucune persécution n'ont pu changer le caractère des populations alsaciennes et lorraines qui sont res- tées françaises de cœur et n'aspiraient qu'à le redevenir effectivement.

Jamais les Allemands ne sont par- venus à amener à eux ces populations conquises; et jamais ils n'y seraient parvenus, même si l'occupation eût duré des siècles. Ils le sentent si bien que, au cours de la guerre actuelle, ils ont tout fait pour que personne ne reste encore dans les pays envahis pour leur jeter à la face leur ignominie et pour protester à la face du monde. Avant qu'éclatât la terrible mêlée, ils faisaient déjà pro- fession de foi sur les procédés à em- ployer en vue de conquérir de nouvel-

les provinces d'une manière effective. Faire le vide dans les contrées en- vahies, tel devait être leur système. Pour parvenir à ce but, il était né- cessaire d'exterminer la population indigène pour faire la place nette et donner de l'air aux expansionnistes allemands, ces insatiables de conquête et de domination. Les massacres en masse n'ont pas manqué; on l'a vu à Aeschrot et ailleurs; mais, outre que ce système n'était pas très expéditif, il offrait le grave inconvénient de soulever contre l'Allemagne et ses suppôts la conscience de tous les peuples de la terre. Pour parvenir néan- moins à leur but, ils ont trouvé d'au- tres moyens qui, pour n'être pas si prompts, n'en sont pas moins sûrs quant aux résultats. Ils sont en tout cas plus féroces et plus brutaux encore, car ils blessent plus que le corps, mais l'âme même de ceux qui en sont les tristes victimes. Ce furent alors les déportations. Et, pour qui connaît la volonté tenace et irréductible d'exter- miner la population indigène des pays envahis, le but des Allemands ne saurait résider simplement dans le besoin de main-d'œuvre; ce besoin ne devait être qu'un prétexte couvrant l'ignomi- nie du procédé. Ces malheureux Bel- ges et Français du Nord, brutalement séparés de leurs familles et transpor- tés dans des contrées éloignées de l'Allemagne, soumis à des traitements cruels, souffrant de la faim et bien plus encore de l'absence de nouvelles de ceux qui leur étaient chers, privés de nourriture suffisante, en arrivaient à un état d'épuisement tel qu'ils ren- traient au pays pour y mourir. C'est au reste ce que cherchaient sans doute leurs bourreaux qui, en rapat- riant ces moribonds, se faisaient encore cyniquement gloire de leur hu- manité.

On ne sait si l'on doit davantage admirer la stoïque résignation de ces malheureux déportés, souffrant mille morts pour l'amour de leur patrie, que maudire le cynisme et la brutalité des bourreaux.

Et dire que, en face de tels crimes contre l'humanité, il se trouve encore des personnages, même parmi les plus haut placés, pour souhaiter et proposer l'impunité pour de tels forfaits! D'autres, tout en maudissant le crime et ses auteurs, ne demanderaient pas mieux que de les voir impunis, parce

que le commencement du châtement — qui est la continuation de la guerre — gêne leurs aises et leur fait subir quelques menues privations! Que de cœur ont ces personnages-là, lorsque leurs plaisirs, leurs jouissances et leurs aises ne sont pas en jeu!

NOUVELLES SUISSES

Chemin de fer fédéraux. — Un rap- port de la direction générale et de la commission permanente des Chemins de fer fédéraux, relatif aux nouvelles restrictions à l'horaire, dit notamment que le projet envisagé réalise, en re- gard de l'horaire du 20 février, une réduction quotidienne d'environ 12,200 kilomètres-locomotive se traduisant par une économie de combustible d'en- viron 5500 tonnes par mois; vis-à-vis de l'horaire antérieur au 20 février, il réduira de près de 60 p. 100 les trains faisant le service des voyageurs.

Nous examinons encore, dit le rap- port, comme l'ont suggéré l'autorité supérieure du pays, aussi bien que la presse quotidienne, s'il est possible de supprimer entièrement ou du moins de réduire le service des trains le diman- che et les jours de fête générale.

Cette question est toutefois d'une importance considérable pour toute la vie du pays; elle est d'ordre économi- que bien plus que d'ordre technique, aussi devons-nous laisser au Conseil fédéral le soin de la trancher.

Nous examinons également s'il se- rait encore possible de supprimer cer- tains trains au cas d'introduction de la journée de travail ininterrompue, dite « journée anglaise ».

Il est incontestable que les nouvelles restrictions apportées au service des trains laisseront de nombreux intéres- sés, mais les entraves ainsi apportées aux voyageurs auront aussi leur réper- cussion sur les finances des Chemins de fer fédéraux. Les circonstances ac- tuelles nous acculent toutefois à une situation qui exige des sacrifices de tous les intéressés.

La viande. — Vendredi après midi s'est réunie au Palais fédéral la com- mission pour l'approvisionnement en viande.

Après une longue discussion, et malgré l'opposition des agrariens, elle a décidé de réduire à 3 fr. 60 le prix de la viande de bœuf de première qua-

lité. Les autres qualités seront rédui- tes dans les mêmes proportions.

Prochainement, le Département fé- déral de l'économie publique publiera là-dessus une ordonnance.

En même temps, la commission s'est occupée des mesures à prendre pour l'abatage d'un stock de bétail et la conservation de la viande dans des locaux frigorifiques. L'année dernière, n'étant pas préparée pour cette entre- prise, on a pu abattre que 1500 têtes de bétail. Cette année, à dater du 15 courant, on abattra 5 ou 6 fois autant de bétail. Les travaux préparatoires exécutés pendant l'été permettant l'a- batage et la conservation d'environ 8000 à 10,000 têtes de bétail.

On commencera les achats de bétail pour cette besogne dès qu'auront eu lieu les marchés d'automne, où l'on vend le bétail descendu des montagnes, de manière à ne pas provoquer une hausse des prix.

L'armée et les cultures. — La direc- tion de l'armée a l'intention de pou- ser activement au développement des cultures. Les troupes seront em- ployées notamment à mettre en valeur la plaine entre Sion et le lac Léman. Une visite des lieux, faite récemment par des spécialistes, a montré que 6 mille hectares environ pourraient être rendus à bref délai utilisables pour la culture des céréales.

Pour 30 millions de baraques. — Les Etats-Unis seraient entrés en re- lation avec l'association des entrepre- neurs suisses, pour la construction de baraques en bois d'une valeur totale de 30 millions de francs. Le Conseil fédéral a été mis au courant de l'a- faire; on espère qu'il pourra obtenir des livraisons de céréales en compen- sation.

La carte de pain. — Le départe- ment militaire suisse adresse aux gou- vernements cantonaux une circulaire concernant la carte de pain et les priant de désigner leur office canto- nal, et priant également les commu- nes de désigner immédiatement leurs offices.

Les offices seront placés sous la surveillance des autorités cantonales et communales qui en sont responsa- bles. Les offices cantonaux correspon- dent directement avec l'office fédéral de pain, division du ravitaillement du contrôle à Berne. Les offices canto- naux procéderont sans retard au re- censement des boulangeries, des pâ- tisseries, des débits de farine et en

énage

ONS

celaine

attes ou creuses 50 cts

dessert unies 40 cts

uni, creux ou mi-creux, 1,45, 95, 75 cts

pied, pour 2, 4, 6 personnes depuis 1 95

rcelaine blanche 45 cts

rcelaine décorée 55 cts

és, porcelaine fine 75 cts

caté en porcelaine 6 75

caté en porcelaine 13 75

hé en porcel. déc. 7 90

hé en porcel. déc. 13 50

„filet argent“

60 Cafetières fr. 2.50

70 Théière 1.75 1.45 1.25

90 Sucriers 90

75 Plats à beurre 95

minium

suisses, avec manche 2 90

droites, avec 2 anses 3 90

couverts Casseroles

1 25 -90 2.45 1.95 1.45

minium 65, 55 cts

rie et Email

3.45, 2.90, 2.75

2.75, 2.45, 2.45

et de vin 4.50, 4.25, 3.95

email verni 1.90, 1.75, 1.35

casserole grandeur depuis —.95

ou sans couvercle en email, depuis 2.10

couverts en email 1.35

mes 2.95, 1.76

ou café depuis 15 ct.

onfections

pour Dames 5.90 4.90

10 à 12 7 à 9.50

LE

adresseront la liste à l'Office fédéral du pain le 15 septembre.

Les offices cantonaux procéderont sous peu aux premiers envois des cartes de pain et de farine du mois d'octobre et les répartiront aux offices communaux. Ils prendront toutes les mesures utiles pour en préparer la prompte distribution, conformément aux prescriptions de l'article 13 de l'arrêté fédéral du 21 août 1917.

Toutefois, la remise des cartes aux habitants ne devra pas commencer avant le 24 septembre 1917 et devra être terminée le 29. La distribution de la carte normale et de la carte supplémentaire devra se faire simultanément. Les communes citent le nombre des bénéficiaires des cartes de pain et doivent vérifier dans chaque cas si l'intéressé a droit à la carte. La liste des producteurs et consommateurs et du nombre de cartes qu'ils doivent éventuellement recevoir sera consignée en temps utile. Il en est de même des dispositions touchant la distribution des cartes supplémentaires, les régimes des hôtels, pensions ou restaurants, la livraison des cartes aux personnes entrant en Suisse, le retrait des cartes des personnes décédées et toutes autres dispositions d'exécution.

En ce qui concerne la carte supplémentaire, on pourra tenir compte dès maintenant des personnes à ressources modestes qui en bénéficieront sans exception. Des instructions spéciales seront données ultérieurement sur les conditions requises des ouvriers à travaux pénibles pour obtenir des suppléments de pain.

Les autorités cantonales et communales seront responsables de la tenue d'un contrôle exact et de ce qu'aucune carte ne soit donnée à des personnes n'y ayant pas droit. La circulaire se termine en disant : « Nous insistons pour que les prescriptions de l'arrêté soient strictement observées et que tout soit organisé d'une façon absolument sérieuse. Les cantons et les communes sont tenues de rendre compte à la fin de chaque mois du nombre de cartes distribuées et de justifier les différences qui pourraient être constatées entre leur nombre et le recensement fédéral. »

La Convention germano-suisse. — Communiqué du Département suisse de l'économie publique. — La convention commerciale conclue entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement allemand est conçue comme suit :

Paragraphe 1. — L'Allemagne accorde mensuellement des autorisations d'exportation pour 200,000 tonnes de

charbon et 19,000 tonnes de fer et d'acier. Dans le dessein bien arrêté d'approvisionner la Suisse en charbon et en fer, elle s'efforcera, étant donné la situation actuelle, d'exiger des fournisseurs qu'ils effectuent les livraisons et d'en faire activer le transport. Le prix des 200,000 tonnes susmentionnées est fixé jusqu'au 30 avril 1918, à 90 fr. (quatre-vingt-dix francs) la tonne prise à la mine, impôt sur le charbon compris, prix conventionnel Sahr.

Les prix du fer et de l'acier ont été arrêtés conformément aux instigations contenues dans l'annexe 1. Les augmentations de frais de transport incombent à l'acheteur suisse. Les augmentations concernant l'impôt sur le charbon, ainsi que tous nouveaux impôts, droits, taxes éventuels, sont à la charge des fournisseurs. Il ne sera fait aucune différence entre acheteurs suisses ou allemands concernant l'application des taxes de transport.

Paragraphe 2. — La Suisse accorde à l'Allemagne, aux termes de l'arrangement financier stipulé dans l'annexe 2, un crédit mensuel de 20 millions (vingt millions) de francs.

Paragraphe 3. — Les deux parties contractantes accorderont des autorisations d'exportation pour les quantités convenues de produits d'échange et au-dessus, comme jusqu'ici, dans la mesure du possible, sans compensations particulières.

Paragraphe 4. — La Suisse veillera à ce que l'examen des demandes concernant l'exportation de marchandises à destination des pays de l'Entente, ou en transit par ceux-ci à destination de pays neutres, s'effectue par l'office fiduciaire et la commission d'exportation à destination des pays centraux ou en transit par ceux-ci à destination des pays neutres. L'Allemagne adhère aux prescriptions suisses contenues dans l'annexe 3 concernant l'exportation de matériel de guerre.

Paragraphe 5. Le présent arrangement concernant le trafic réciproque d'exportation échoit le 30 avril 1918, chacune des parties contractantes se réservant toutefois le droit de le dénoncer deux mois d'avance pour la fin du mois.

Soleure. — Les enfants et les fosses à purin. — A Hauenstein-Gösgen, jeudi matin, une fillette de 2 ans, appartenant à l'agriculteur Kamber, est tombée dans une fosse à purin et y a trouvé la mort.

Valais. — Les vins. — Une innovation va être apportée dans le système commercial viticole usité en Va-

lais : jusqu'ici, quoique la vendange ait lieu dans la partie centrale de la vallée du Rhône une quinzaine plus tôt qu'au bord du Léman, c'était la mise de Morges qui réglait les transactions. La concentration du marché et les trusts commerciaux sont peu à peu arrivés à affranchir le marché valaisan. Le vrai moyen était d'organiser des mises dans le pays ; c'est ce qui vient de se faire avec le concours de maints Vaudois propriétaires viticoles dans la vallée du Rhône.

Neuchâtel. — Tué d'un coup de cornes. — Un jeune berger des environs de La Chaux-de-Fonds, nommé Thiébaud, a été atteint d'un coup de corne à la tête en gardant son troupeau. Il a succombé peu après au tétanos.

Genève. — Un crime à Genève. — Dimanche soir, à 7 heures, M. le professeur Oltramare, conseiller administratif, a trouvé sa servante, Jeanne Anselmoz, 25 ans, Française, gisant inanimée dans une alcôve.

L'enquête a établi que la jeune femme a été tuée d'un coup de poignard au cœur par un ami jaloux. Le vol ne paraît pas avoir été le mobile du crime, car on a retrouvé une certaine somme sur une table.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Attentat contre Kérénsky. — On mande de Petrograd à l'Humanité que Kérénsky a été l'objet d'un attentat à son retour de la conférence de Moscou.

On a tenté de faire sauter le train le ramenant.

L'évacuation de Trieste. — On mande de Rome à l'Echo de Paris que Trieste est à peu près évacuée.

Le sort de Pétrougrad. — On mande de Petrograd : Sans considérer que la capitale soit en danger immédiat, le gouvernement russe prend toutefois les mesures nécessaires pour mettre en sûreté les richesses qui se trouvent à Pétrougrad, et prépare l'évacuation éventuelle de cette ville.

Les prêts américains aux Alliés.

M. Mac Adoo, secrétaire du Trésor, a déclaré, dans une séance secrète de la commission des voies et communications, que le gouvernement se proposait d'avancer aux Alliés 2 milliards

500 millions de francs par mois, à dater d'octobre 1917 jusqu'à juin 1918. Ce chiffre de deux milliards et demi par mois est en réalité servi aux Alliés depuis que les Etats-Unis sont entrés dans le conflit. Le premier prêt a été fait le 25 avril 1917, et le dernier — 500 millions de francs à la Russie — le 24 août.

En quatre mois, les Etats-Unis ont avancé aux Alliés un total de 10,382 millions de francs.

France. — Caché pendant trois ans. — Un boulanger de Drancy (Seine), M. Antoine, avait été mobilisé en 1914 ; peu de temps après, on apprit qu'il avait disparu. Sa boulangerie toutefois était restée ouverte, et, par de prétendus moyens de fortune, sa mère assurait la fabrication du pain sans que les voisins songeassent à s'enquérir de la façon dont on le pétrissait.

La clientèle devenant de plus en plus importante, la boulangère dut prendre un aide, et une indiscrétion de ce dernier permit de percer le mystère ; toutes les nuits, le boulanger Antoine descendait du grenier, où il se cachait depuis trois ans pendant la journée, et pétrissait la pâte. L'aube naissant, il regagnait son logis mystérieux où il s'enfermait jusqu'à la nuit suivante, ravitaillé entre temps par sa mère.

Une perquisition faite a mis fin à la carrière du boulanger : deserteur qui a été emmené par les gendarmes.

CANTON DE FRIBOURG

Achats par l'Office cantonal de ravitaillement. — L'Office cantonal de ravitaillement et de surveillance, à Fribourg, fait savoir qu'il achète toutes les denrées disponibles : pommes de terre, choux, raves, haricots, pois, fèves, carottes, pommes et poires, fruits séchés, etc.

Prière d'adresser à l'Office ci-dessus les offres en quantité, la qualité et le prix des denrées à vendre.

Les personnes, institutions, qui désirent obtenir des denrées ci-dessus indiquées, sont invitées à adresser leurs commandes jusqu'au 25 septembre, à l'Office, en indiquant la quantité et la qualité des denrées demandées.

Un désastre. — Une partie de la vallée de la Broye, si luxuriante mercredi encore avec ses champs de tabac magnifique et ses vergers aux arbres chargés de fruits, vient d'être transformée en une contrée de désolation. Jeudi après midi, vers 14 heures, au cours de l'orage qui a grondé sur tout le pays, une colonne de grêle, suivant la direction du sud ouest, a frappé durant vingt minutes les territoires d'une dizaine de communes. A Villeneuve, la partie nord seulement du village a été atteinte de quelques grêlons. A Ménières, de même, l'élément dévastateur s'est abattu sur le Mont, tandis que certains champs abrités n'étaient que peu touchés ; dans cette commune, d'ailleurs, la cueillette de tabac était bien avancée ; néanmoins les dégâts causés y sont importants.

sa première idée fut de revoir le jardin. Sa grand-mère devait être à la messe. Son père dormait sans doute, car elle n'entendait aucun bruit. Elle descendit, coiffée à la diable, emportant une paire de ciseaux. En passant près de la cuisine, elle dit :

— Bonjour, Gote ; bonjour, Fantic !
Fantic répondit. Gote grogna quelque chose ; toutes deux la regardèrent traverser la cour et monter le peron mousseux, car ni Mme Jeanne ni M. Guillaume n'allaient jamais dans le potager, et c'était leur domaine à elles.

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

MADAME CORENTINE

PAR 57

RENÉ BAZIN

Elle ne répliqua rien ; elle l'écouta s'éloigner sur le sable des allées tournantes, et quand il fut loin, se laissant pencher en avant, la tête dans ses deux mains, elle murmura comme anéantie :

— Le malheureux enfant, il l'aime ! il l'aime !

Lui, sombre d'abord, sentit à s'éloigner une impression de décharge et de bien être. Il avait à peine fait vingt pas dans le jardin qu'une pensée effaça tout le reste. Lui-même s'étonna de se sentir si joyeux, d'avoir cette impression de nuit très douce, d'air très pur. Il se hâta ; car l'argent, c'était demain ; l'ennui, c'était demain, et aujourd'hui il n'y avait plus de place que pour elle, elle l'avait vue, la chère enfant qu'il avait encore à peine vue. Il allait la revoir.

Il eut peine à ne pas monter trois marches à la fois. Devant la porte de la chambre, il s'arrêta, hésitant, heureux, oubliant tout le passé, tout l'avenir, et il frappa.

Elle l'attendait. Une forme blanche apparut derrière la porte, qui s'ouvrit doucement. Deux bras de jeune fille, les bras de Simone, enlacèrent M. L'Héréc. Une tête caressante se posa près de la sienne. Et lui la baisa longuement sur les joues, sur le front, avec une joie indicible. Et il serra l'enfant sur son cœur, ne trouvant pas de mots pour exprimer sa joie que le nom même de sa fille : « Simone ! Simone ! » Elle se sentait la joie et la vie qui revenait. Elle se taisait aussi.

— Bonne nuit, mon adorée ! dit-il enfin. Il vit la forme blanche disparaître. En regagnant sa chambre, le vent de la marche lui fit sentir qu'il avait la joue toute mouillée de larmes. Et il s'enferma pour repasser son bonheur minute par minute, pendant des heures.

XIX

Le jardin, devant la façade de l'hôtel, était bien entretenu. Celui qui s'étendait par der-

rière, au-delà de la cour pavée des servitudes et auquel on accédait par quatre marches, bien plus grand que le premier et planté en potager, n'avait guère que de rares visites d'un homme de journée. L'homme venait, remuait la terre, semait, taillait les arbres. Gote et Fantic faisaient la récolte, au temps voulu.

Quant à l'herbe folle, elle croissait là en liberté, sans ennemis que les chardonnerets, les linots, les mésanges, qui se penchaient aux plus hauts brins pour atteindre la graine et les brisaient parfois sous le poids léger de leur corps. De l'herbe, il y en avait surtout dans les allées, car le fond était de vieille date assoupli par la culture, et les légumes venaient magnifiquement, étouffant le reste : potirons étalés sur des nappes de fumier, poireaux drus comme des épées, carottes en forêts plus pressées que des marges, et des haricots principalement, de vingt espèces différentes, hautes ou naines, bien rangées en planches, et qui presque toutes fleurissaient blanc, avec deux ailes, comme de petites coiffes bretonnes.

Quand Simone s'éveilla, au lendemain de son entrée dans la maison de Mme Jeanne,

De Ménières, Granges-Marnand, Cagy, Payerne, Comblé, Russy, Dorcières, Domdidier.

La grêle, ch'est attaquée sur le tabac. Les grêlons de noisettes d'anssi gros que A Fétigny seul planté une quarantaine de tabac, dont un tiers le dommage est mille francs. La grêle qu'un noyer brisée.

A Cogy, la petite encore, car on a récolté qu'après le tabac ayant beaux derniers jours, il n'est pas pressé.

Les agriculteurs tagé la confiance de ceux de Cagy à Corcelles et la culture du tabac. Le spect de la campagne le dommage s'y chiffre mille francs. On a l'ion pour le seul.

Les territoires Rassy, Dompierre de Corcelles, ont été, mais le terrain irrégulièrement colte du tabac était adéantie à Cossu.

Dompierre, Olliviers avancés. A Dompierre a été les prix d'achat ne sont pas encore de 200 fr. les 50.

l'imaginer l'étonnement de l'ouvrier.

Le soussigné a tenu à attirer l'attention des personnes qui ont besoin de produits en ciment.

Spécialité de produits de toutes dimensions et écuries.

Envois par paquets les tonneaux la pièce, 1 m. long, 1 m. 20 long, 1 m. 40 long.

Entourages de machines de J. Léonard

Matériaux de construction MARS

SCIE

On demande scieur, connaissant les scies multiples. Travail assuré. S'adresser à M. J. Romont.

ALOYS J. médecin vétérinaire

1er canton. L'honneur d'information qu'il prendra pour cantonnement. Avis en sera donné.

opportun.

millions de francs par mois, à d'octobre 1917 jusqu'à juin 1918. Le chiffre de deux milliards et demi de francs est en réalité servi aux Alliés que les Etats-Unis ont entrés en conflit. Le premier prêt a été de 25 avril 1917, et le dernier de 10 millions de francs à la Russie.

Après quatre mois, les Etats-Unis ont envoyé aux Alliés un total de 10,382 millions de francs.

France. — Caché pendant trois ans. — Un boulanger de Drancy (Seine), qui avait été mobilisé en 1914, est revenu après, on apprit qu'il avait disparu. Sa boulangerie toutefois restée ouverte, et, par de prétendus propriétaires de fortune, sa mère assumait la fabrication du pain sans que les consommateurs s'enquerraient de la provenance du pain.

La clientèle devenant de plus en plus importante, la boulangerie dut recruter un aide, et une indiscrétion du dernier permit de percer le secret; toutes les nuits, le boulanger descendait du grenier, où il avait fait depuis trois ans pendant la nuit, et pétrissait la pâte. L'aube venue, il regagnait son logis mystérieux, où il s'enfermait jusqu'à la nuit suivante, ravitaillé entre temps par ses amis.

La perquisition faite a mis fin à la carrière du boulanger; deserteur, il a été emmené par les gendarmes.

ANTON DE FRIBOURG

Chats par l'Office cantonal de ravitaillement. — L'Office cantonal de ravitaillement et de distribution, à Fribourg, fait savoir qu'il achète toutes les denrées disponibles: pommes de terre, choux, raves, pois, fèves, carottes, pommes de terre, fruits séchés, etc.

On s'adressera à l'Office ci-dessus en quantité, la qualité et le prix des denrées à vendre.

Les personnes, institutions, qui désirent obtenir des denrées ci-dessus indiquées, sont invitées à adresser leurs demandes jusqu'au 25 septembre, en indiquant la quantité et le prix des denrées demandées.

Un désastre. — Une partie de la commune de la Broye, si luxuriante et si fertile, est devenue un désastre. Les vergers chargés de fruits, viennent d'être détruits par une grêle de déferlante.

Jedi après midi, vers 14 heures, un orage qui a grondé sur tout le pays, une colonne de grêle, suivie d'une pluie de pluie, a balayé la direction du sud ouest, et a duré pendant vingt minutes les trinités d'une dizaine de communes. A Villeneuve, la partie nord seulement de la commune a été atteinte de quelques grêles. A Ménières, de même, l'élément destructeur s'est abattu sur le Mont de la Grue, que certains champs abrités par des arbres n'ont que peu touchés; dans cette commune, d'ailleurs, la cueillette de la grêle était bien avancée; néanmoins les dégâts causés y sont importants.

La dernière idée fut de revoir le jardin. Sa mère devait être à la messe. Son père dit sans doute, car elle n'entendait aucun bruit. Elle descendit, coiffée à la diable, portant une paire de ciseaux. En passant par la cuisine, elle dit:

Bonjour, Gote; bonjour, Fantie! Gote répondit. Gote grogna quelque chose et toutes deux la regardèrent traverser et monter le perron moussueux, car ni Jeanne ni M. Guillaume n'allaient dans le potager, et c'était leur domaine.

De Ménières, la colonne a passé sur Granges-Marnand, Fétigny, Vesin, Cagy, Payerne, Corcelles, Cousset, Villarey, Russy, Dompierre et une partie de Dombidier.

La grêle, chassée par l'ouragan, a été attaquée surtout aux champs de tabac. Les grêlons étaient de la grosseur de noisettes; on en trouva même d'aussi gros que des noix.

A Fétigny seulement, où l'on avait planté une quarantaine de poses de tabac, dont un tiers à peine était cueilli, le dommage est estimé à plus de 40 millions de francs. La force du vent était telle qu'un noyer et un cerisier ont été déracinés.

A Cogy, la perte est plus considérable encore, car on n'y commence guère la récolte qu'après la béniçhon, et le tabac ayant beaucoup progressé ces derniers jours, les planteurs ne s'étaient pas pressés d'y mettre la main. Les agriculteurs de Vesin ont partagé la confiance et le malheureux sort de ceux de Cagy.

A Corcelles et Payerne, le centre de la culture du tabac dans la Broye, l'aspect de la campagne est pitoyable et le dommage s'y chiffre par centaines de millions de francs. On parle d'un demi-million pour le seul village de Corcelles.

Les territoires de Cosset-Villarey, Russy, Dompierre, confinant à celui de Corcelles, ont aussi beaucoup souffert; mais le terrible fléau y a sévi irrégulièrement. Tandis que la récolte du tabac était presque totalement anéantie à Cosset-Villarey et à Russy, à Dompierre, où la cueillette était déjà avancée, les dégâts sont minimes. A Dombidier, seule, la portion de territoire voisine de celui de Dompierre a été atteinte.

Les prix d'achat du tabac de 1917 ne sont pas encore fixés; on a parlé de 200 fr. les 50 kilos. On peut donc imaginer l'étendue de la perte que subissent de subir les planteurs de la Broye.

Circulation des automobiles et des motocycles. — La direction de la Police cantonale attire l'attention des propriétaires et détenteurs d'automobiles et des motocycles sur les dispositions de l'ordonnance fédérale du 14 juillet 1917, concernant la fourniture d'essence pour ces véhicules. Cette ordonnance a été publiée dans le numéro de la Feuille officielle du 28 juillet dernier. A partir du 11 septembre 1917, les personnes qui circuleront en automobile ou en motocycle devront être porteurs de la carte d'essence (rose pour la période allant du 11 septembre au 11 octobre de la présente année). Sinon, il leur sera fait application de l'art. 10 de dite ordonnance (amende de 25 à 10 mille fr.)

GRUYÈRE

M. l'abbé Barras. — M. l'abbé Henri Barras, à Bulle, prêtre de la nouvelle ordination, est nommé vicaire à Lausanne (St Rédempteur).

Un aviateur gruyérien. — Dimanche, à midi et quart, un avion atterrissait entre Bulle et La Tour, sur le domaine de M. Emile Raffaux. C'était un aviateur gruyérien, M. Léon Progin qui, parti de l'aérodrome de Lausanne à midi moins cinq, avait couvert, pour honorer de sa visite sa ville natale, en vingt minutes la distance qui la séparait de son point de départ.

Un nombreux public, qui ne lui a pas ménagé ses acclamations, assistait à son arrivée. Vers 5 1/4 heures, M. Progin a repris son vol; il a survolé la Gruyère, prouvant à nos populations l'aisance et la maîtrise superbes avec lesquelles il dirigeait son appareil. A six heures et quart, il est reparti pour Lausanne, qu'il atteignait à 6 h. 35.

M. Progin est en passe d'illustrer son nom dans l'aviation et tous ceux qui connaissent son assurance comme sa modestie se réjouissent de ses succès. Ses professeurs ont déclaré que c'est leur plus brillant élève. Cet éloge mérité fait augurer de nombreuses prouesses futures. M. Progin fait honneur à sa ville natale.

Des accapareurs à Bulle. — Fleurant bon, portant beau, la badienne à la main et le monocle à l'œil, ils circulent chez nous, ceux qu'à Genève on appelle les macaques, comme en pays conquis. Rien n'est assés bon pour eux, rien n'est suffisant pour la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Si ces dandys vivent bien chez nous, diminuant de leur insatiable appétit les denrées mises à la disposition du peuple, on ne peut toutefois les accuser d'accaparement. Il faut, pour devenir accapareurs, être doué de plus de finesse, de plus d'initiative. Et ceux qui ont introduit chez nous cette détestable pratique ont jeté les yeux sur la femme qui, neuf fois sur dix, réussira là où l'homme a échoué.

C'est ainsi que notre vigilante police a pu mettre, ces jours derniers, la main sur deux accapareurs femelles qui ont exploité nos magasins pour le plus grand profit de cette industrie d'un nouveau genre.

Acheter en gros chez les épiciers n'est guère facile; en dépit des gros prix offerts, les épiciers ne se laissent pas faire; à un surcroît de bénéfice à réaliser en un moment, ils préfèrent la satisfaction de pouvoir servir longtemps leur clientèle; mais ils ont compté sans les tours du métier que les accapareurs connaissent à fond; au premier enfant venu, on offre deux sous pour aller faire une commission; enchanté, l'enfant s'empresse d'accourir au magasin désigné; il achète la quantité de marchandises demandée; cette quantité n'est pas forte pour ne pas donner l'éveil à l'épicier. Et le tour est joué; s'il se répète 20 ou 30 fois par jour, chaque fois par un autre enfant, on conçoit de quelles quantités de marchandises ces accapareurs peuvent faire provision.

Une autre de ces personnes confectonnait les confitures en grand. Un envoi de 180 kilos a été momentanément séquestré à la gare. Quelle est la provenance du sucre? Au moyen de quelle subterfuge, avec quelles complaisances coupables ou quelles complicités les cent kilos de sucre nécessaires à la confection de cette confiture étaient-ils parvenus en mains de cette dame confiseur? Mystère.

Conduites à la Préfecture, ces deux dames ont dû être relâchées suivant les instructions reçues de haut lieu.

ajoutons que, lundi prochain, M. Progin entrera à Dubendorf comme aviateur militaire.

A ce sujet, on nous prie d'insérer la petite observation suivante: « Tous ceux qui ont assisté à l'arrivée et au départ de notre compatriote aviateur, M. Léon Progin, ont admiré sa performance. Mais, comme moi, tous, j'en suis sûr, ont regretté l'absence absolue de toute officialité lors de la visite d'un enfant du pays qui honore son pays. Est-ce qu'une petite réception officielle aurait été déplacée en cette circonstance? »

Vaccinations. — Les vaccinations et revaccinations publiques auront lieu à Bulle, au bâtiment des écoles, le mercredi 12 septembre 1917, les vaccinations à 2 heures et les revaccinations à 4 heures de l'après-midi. Doivent se présenter:

1. — A la vaccination, tous les enfants nés en 1916 et ceux nés antérieurement, qui n'ont pas encore été vaccinés ou qui l'ont été sans succès.

2. — A la revaccination, tous les enfants, âgés de 12 ans, soit ceux nés en 1905, ainsi que ceux âgés de 13 à 15 ans, qui n'auraient pas encore été revaccinés.

A moins que les parents ne motivent leur absence, les enfants qui ne se présenteront pas seront dénoncés à la Préfecture et passibles d'une amende de 5 francs.

Avis. — Les ménages de la Ville de Bulle désiraient des choux pour la choucroute et la conserve sont priés de s'annoncer au Bureau de Ville jusqu'au 20 courant.

Les agriculteurs de la Commune de Bulle ayant du foin à vendre pour l'armée sont priés de s'annoncer au Bureau de Ville jusqu'au 14 courant.

Des accapareurs à Bulle. — Fleurant bon, portant beau, la badienne à la main et le monocle à l'œil, ils circulent chez nous, ceux qu'à Genève on appelle les macaques, comme en pays conquis. Rien n'est assés bon pour eux, rien n'est suffisant pour la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Si ces dandys vivent bien chez nous, diminuant de leur insatiable appétit les denrées mises à la disposition du peuple, on ne peut toutefois les accuser d'accaparement. Il faut, pour devenir accapareurs, être doué de plus de finesse, de plus d'initiative. Et ceux qui ont introduit chez nous cette détestable pratique ont jeté les yeux sur la femme qui, neuf fois sur dix, réussira là où l'homme a échoué.

C'est ainsi que notre vigilante police a pu mettre, ces jours derniers, la main sur deux accapareurs femelles qui ont exploité nos magasins pour le plus grand profit de cette industrie d'un nouveau genre.

Acheter en gros chez les épiciers n'est guère facile; en dépit des gros prix offerts, les épiciers ne se laissent pas faire; à un surcroît de bénéfice à réaliser en un moment, ils préfèrent la satisfaction de pouvoir servir longtemps leur clientèle; mais ils ont compté sans les tours du métier que les accapareurs connaissent à fond; au premier enfant venu, on offre deux sous pour aller faire une commission; enchanté, l'enfant s'empresse d'accourir au magasin désigné; il achète la quantité de marchandises demandée; cette quantité n'est pas forte pour ne pas donner l'éveil à l'épicier. Et le tour est joué; s'il se répète 20 ou 30 fois par jour, chaque fois par un autre enfant, on conçoit de quelles quantités de marchandises ces accapareurs peuvent faire provision.

Une autre de ces personnes confectonnait les confitures en grand. Un envoi de 180 kilos a été momentanément séquestré à la gare. Quelle est la provenance du sucre? Au moyen de quelle subterfuge, avec quelles complaisances coupables ou quelles complicités les cent kilos de sucre nécessaires à la confection de cette confiture étaient-ils parvenus en mains de cette dame confiseur? Mystère.

Conduites à la Préfecture, ces deux dames ont dû être relâchées suivant les instructions reçues de haut lieu.

Bassins de fontaines en ciment armé. Spécialité de bassins légers et de toutes dimensions pour buandes et écuries.

Auges à porcs
1 m. long. la pièce, fr. 6.—
1 m. 20 long. » » 7.—
1 m. 40 long. » » 8.—

Entourages de tombes, bordures de jardins, etc.

Léonard DAFFLON
matériaux de construction
MARSSENS

SCIEUR
On demande de suite bon scieur, connaissant parfaitement les scies multiples.
Travail assuré et bien rétribué.
S'adresser à M. Dumas & Cie, Romont.

ALOYS JAQUET
médecin vétérinaire

au 1er cantonnement du district de la Gruyère à la Courbevoie, où il prendra possession de son cantonnement sitôt que son service militaire le lui permettra. Avis en sera donné en temps opportun.

Mise de bétail et chédail.

Pour cause de fin de bail, le soussigné vendra en mise publique, le samedi 22 septembre courant, dès 1 1/2 h. de l'après-midi, à son domicile, à CERNIAT: 3 jeunes vaches portantes, une taure portante, 1 génisse de 1 1/2 an, 2 veaux de l'année, 1 jument de 12 ans, pas de piquet, 1 truie avec sa nichée. Le gros bétail bovin est de race tachetée noire et sailli par taureau primé. Il sera vendu ensuite: 1 caisse à purin neuve, 2 charrettes à faner, 1 gros râtelier en fer, 1 charrette à lait, 1 bidon à lait de la contenance de 40 litres, 1 harnais de cheval, des clochettes, 1 potager en très bon état et autres objets.
 Paiement au comptant.

L'exposant: Alfred OVERNEY.

ON DEMANDE des manœuvres
Salaires élevés.
S'adresser chez M. Chs. Folghera, entrepreneur, Bulle.

Vente de bois.
Il sera vendu en mises publiques, lundi 17 courant, à 1 1/2 h. de l'après-midi, près du Pont suspendu de Corbières, 7 lots de carrelots, 113 lots de madriers et 9 lots de bois à brûler, provenant des réparations exécutées au dit pont.
Bulle, le 8 septembre 1917.
Recette d'Etat de la Gruyère.

Société Electrique de Bulle.
Le coupon de dividende N° 23 est payable dès maintenant à notre Caisse.

Ville de Bulle.
La Commune de Bulle demande un employé pour travail de bureau et spécialement pour s'occuper de la question du ravitaillement.
Se présenter au Bureau de Ville jusqu'au vendredi 14 courant, à 5 heures le soir.
Le Secrétariat communal.

Fabrication de caisses.
On demande suite 2 ou 3 bons ouvriers connaissant bien la fabrication des caisses d'emballages. Travail en tâche et bien rétribué. Place stable.
S'adresser à M. Dumas & Cie, Romont.

A louer
pour la St-Denis un bon repais

A proximité du champ de foire. S'adresser à la Brasserie du Midi, Bulle.

Dr Goumaz
absent
du 10 au 25 septembre.

Hivernage.
Le soussigné donnerait plusieurs vaches et génisses en hivernage, de préférence dans la Haute-Gruyère. Bons soins exigés.
Emile Klener
médecin vétérinaire
Château-d'Oex.

**Poussines de 6 mois, Leghorn d'Italie et communes, les meilleures ponduses universelles, 1er choix, les 6, fr. 55; les 12 fr. 110; 2e choix, les 6, 45 fr.; les 12, fr. 90. Canards de 8 mois, 8 fr. pièce.
Parc avicole, Yverdon.**

A louer
à La Tour un logement de 4 chambres et dépendances, eau et lumière.
S'adresser à M. Corboud, huissier, La Tour.

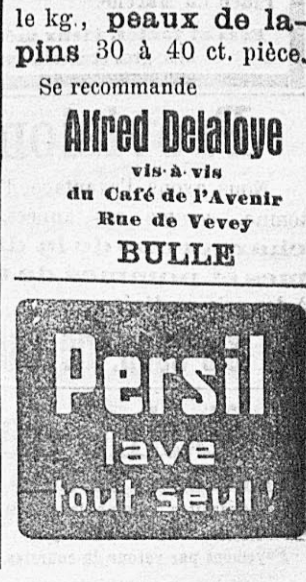
A vendre
d'occasion une ceintreuse et une refonçuse nouveau système, ou à échanger contre de la vieille ferraille, une moto Condor force 2 1/2 HP, une bascule 200 kg, cinq clochettes, une machine à coudre à main, une belle marmite en cuivre, une romaine (80 lit.), un gros soufflet de forge, ainsi que 2 montres d'hommes, le tout en bon état.
S'adresser à Jules Gotschmann, maison Bossens, La Tréme.

Th. Lang-Vial,
peûlier-fumiste, BULLE.

se recommande pour tous travaux concernant son métier.
En cas d'absence s'adresser à M. Aekermann, libraire, Grand'rué Bulle.

On paye très cher
chiffons mêlés, fer, fonte et métaux; les laines tricotées 2 fr. 50 le kg., os 25 ct. le kg., peaux de lapins 30 à 40 ct. pièce.

Se recommande
Alfred Delaloye
vis-à-vis
du Café de l'Avenir
Rue de Vevey
BULLE



Maison de chaussures



En vue des prix élevés des cuirs nous vous offrons des avançages considérables. Demandez notre catalogue, s.v pl.

BRUHLMANN & Cie

Vins de table.

La Maison

Francisco Ribes

Croix-Blanche, à Bulle, se recommande pour ses spécialités en Vins rouges et blancs, garantis naturels, à prix modérés.

Vins fins et Liqueurs en bouteilles et ouverts.
Fûts et bonbonnes à disposition des clients.

TRANSPORTS FUNÉBRES

à destination de tous pays.

Anselme MURITH Téléphone 121 Genève

CERCUEILS

de tous genres, tarifs très modérés.

Couronnes, articles funéraires, etc.

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE : Louis Pasquier, sacristain.
FRIBOURG-VILLE, M. Fernand Blochinger, magasin et dépôt, Rue de l'Université, 6.
CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schroeter.
ROMONT, M. Charles Clément, ébéniste.

Demandez notre catalogue gratuit.

Maison de chaussures
ROD. HIRT & FILS
LENZBOURG

En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.

Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.

Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

Provisions d'hiver.

Nous avons l'avantage d'informer le public que cet automne, comme ces années dernières, nous nous chargerons de la distribution de pommes et pommes de terre pour la garde, à des prix modérés.

Sté Coop. de Consommation, Bulle.

Laine de mouton.

LA FABRIQUE DE DRAP DE NEIRIVUE (Grayère) achète toutes quantités de laine lavée à 9 fr. 50 et 10 fr. le kilo, suivant qualité.

Paiement par retour du courrier.

A louer

à Bulle

appartement et magasin

ensemble ou séparément.

S'adresser à Mlles REMY, bijouterie, Grand'rue.

Sucre.

Qui me céderait une petite quantité de sucre. Conditions de paiement larges. Adresser offres sous « Confiture », Poste restante, Vevey Plan.

On demande à acheter

une

chaudière romaine.

de 75 à 100 litres.

Faire, offres à Publicitas S. A. Bulle, sous P 1586 B.

Draineurs

sont demandés sur le chantier de Sottens s/Moudon, 65 cent le mètre. Se présenter sur le chantier.

L. DESPOND, à Bulle

achète foin

et demande un

bon charretier.

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la nervosité, l'abattement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fertilisant, le plus intensif de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. — En vente dans toutes les pharmacies.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirg.-dentiste.

BULLE

Travaux modernes.

Opérations sans douleurs.

Téléphone 42.

Boucherie chevaline

MONTREUX (Tél. 391)

Agriculteurs

ne vendez pas vos chevaux pour la boucherie sans vous adresser au CERCLE CATHOLIQUE, à BULLE, qui les paie le grand prix.

Jeune homme

travailleur est demandé pour de suite à la

Laiterie de La Tour.

Vente de bois sur pied.

La Municipalité de Leysin soumet en mise publique la vente sur pied de 527 plantes épicéa, cubant 506 m³ 30, marquées dans la forêt des Charbonnières, sise sur territoire d'Ormonds Dessous.

La mise est fixée au 14 septembre 1917, à 3 h. du soir, à la Léchetterie; elle aura lieu au comptant.

Rendez-vous des miseurs pour visite des bois, le même jour, à 9 heures du matin, à la Léchetterie.

Leysin, le 7 septembre 1917.

Greffe municipale.

Pour bons scieurs.

A remettre dans le Pays-d'Enhaut, à la tâche ou à la journée, une scierie très bien située, à proximité d'un magasin et d'une laiterie.

Travail ininterrompu pour 3 hommes. Bon logement et paiements réguliers.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1624 B.

Vente de bois de sciage.

Sont mises en vente les billes de sapin suivantes, provenant des forêts d'Etat bernoises dans la vallée de la Singine :

Forêt du Grat (Gratwald) : 100 pièces de sapin d'environ 200 m³

Forêt de Muschern : 300 pièces de sapin d'environ 300 m³.

Offres par m³ sont à adresser à l'inspecteur soussigné qui donnera de plus amples renseignements jusqu'au et y compris le 22 crt.

Kehrsats, le 4 septembre 1917.

L'inspecteur-forestier de l'arrondissement. VII.

Usez de votre chance

en achetant une ou plusieurs

Obligations à primes à 5 fr.

des Chefs d'équipe des C.F.F.

offrant de belles chances

de gain.

Premier TIRAGE :

30 Septembre

Toute obligation sortira au cours de 2, respectivement

4 tirages par an

soit avec des primes pouvant

s'élever à

Fr. 20.000, 10.000, 5.000, etc.

soit au minimum fr. 5., la mise.

Séries de 30 obligations à

fr. 150., au comptant ou fr.

155., en 16 mensualités; avec

jouissance intégrale aux tira-

ges dès le premier versement.

6 primes par série sortante

jusqu'en 1923.

1 prime par série sortante

dès 1924.

Le plan de tirage comprend les suivantes :

| | Primes |
|-------|------------|
| 19 à | Fr. 20 000 |
| 18 à | " 10 000 |
| 2 à | " 8 000 |
| 78 à | " 5 000 |
| 67 à | " 1 000 |
| 180 à | " 500 |

et un grand nombre à fr. 100; 50; 40; 30; etc.

Envoi des obligations à fr. 5

le titre contre remboursement

ou paiement anticipé par la

Banque Suisse de Valeurs à lots

(Peyer et Bachmann)

20, rue du Mont-Blanc, GENÈVE

AVIS aux détenteurs de certificats provisoires : Le délai pour le versement est prolongé jusqu'au 25 septembre.

Nous achetons toutes quantités

Chanterelles

Poires d'espallier

Mûres

Pêches

Fruits de l'églantier (gratte-culs).

Pruneaux tardifs

Coings.

Paiement comptant.

Fab. de Conserves Seethal (Argovie)

On demande

une personne

sérieuse et de toute confiance au courant de tous les travaux d'un ménage. Bonnes références sont exigées.

S'adresser sous P. 1577 B., à Publicitas S. A., Bulle.

A VENDRE

deux bonnes chèvres et deux cabris de la même année, tous chamoisés, et une belle génisse pie rouge, chez

Joseph Chassot, aux Granges, La Tour.

C. T. Broillet

Médecin-Chirurgien-Dentiste

FRIBOURG

absent

Jusqu'au 25 septembre.

Transport

de bois de moule.

Le soussigné met en soumission le transport de 165 stères de bois de moule depuis la place de l'ancienne scierie à Ontre Pierre jusqu'à Montbovon ou, éventuellement jusqu'à Neirivue.

Docteur GENOZ Bulle.



ABONNEMENT

Suisse . . . 1
Étranger . . . 6
payable d'avance

Prix du numéro
On s'abonne aux bureaux de

Nos appr en

Le Département public que muniqué à la les causes de discuter l'Ass portateurs de qui lui sont ac le dit départer tance des app mage :

1. Le Conseil la fin de l'hiver sées, une prea et du fromage produits alime rés du public, destes relative se qui a eu por forte consomm les prix du lait considérablem cela le lait et toujours parmi marché. Ils son la viande.

L'Associatio livré pour la c les quantités su 15, 5,912,910 1915-16, 5,69 1916-17, 14,4

2. Tandis q lait et du from duction dimi soit à cause d soit de la mau de l'année der du lait produit nier a dû être mation familia la production ment diminué.

bons climaticr ont aggrav fut seulement e le stock de ve teladre de nou sant. D'après l qu'ici, la prod 1er novembre n'a atteint que tion normale h qui ne suffit p consommation faire face aux r dû puiser large de l'été 1916.